

Brepols

Règles de présentation de la collection
« Recherches sur les Réceptions de l'Antiquité »

dir. Catherine Gaullier-Bougassas

Longueur des articles pour les volumes collectifs : 40 000 signes notes et espaces compris

Seuls les fichiers word sont acceptés.

*Les reproductions éventuelles d'images doivent faire l'objet d'une discussion préalable avec la direction de la collection ; les droits de reproduction pour les bibliothèques ou les musées qui les exigent sont à acquitter par l'auteur de l'article/ou du volume, qui remettra à la direction et à Brepols les autorisations de reproduction. Les images doivent être en haute résolution, au moins **300 dpi**, et en grande taille.*

Les abréviations sont à limiter le plus possible.

La collection n'admet pas les abréviations spécifiques à une discipline.

Les citations en langue étrangère, de même que les citations en ancien et en moyen français (textes d'avant 1400), seront suivies d'une traduction en français moderne. Voir plus loin

I. TEXTE

CORPS DE TEXTE : Times New Roman, 12, interligne simple, retrait de 1cm en début de paragraphe.

- Les mots « isolés » en langue étrangère doivent figurer en italique (mais non quand ils figurent dans une citation et sont alors en caractères droits et entourés de guillemets français).
- Les majuscules doivent être accentuées : « À la suite de ... »
- Indiquer les siècles en petites capitales : XII^e siècle ('siècle' ne doit pas être abrégé). En revanche utiliser les majuscules dans les autres cas : Henri IV

NOMS, PRÉNOMS :

- Pour les critiques modernes, s'ils sont cités dans le texte et si leur prénom est cité, l'inscrire en entier ; dans les notes ne donner que l'initiale du prénom
- Pour les **auteurs des textes littéraires ou des œuvres étudiés, inscrire le prénom en entier.** [For contributions in English, follow English usage, i.e. after first full reference to late medieval authors (Geoffrey Chaucer), refer to Chaucer, Gower, Lydgate, Hay rather than Geoffrey, John, John, Gilbert.]
- Pour les **imprimés anciens d'œuvres étudiées, donner le nom et prénom (en entier) de l'imprimeur.**
- Les titres des œuvres citées dans le texte doivent être en italique
- sauf exception, les paragraphes se suivent sans séparation (pas de lignes 'blanches')
- pour les apostrophes utiliser (') et non (')

APPELS DE NOTE : en fin de phrase **avant** le point (ou éventuellement une virgule, etc.).
Aucun espace ne sépare l'appel de note et le terme auquel il se rattache :
Ex. : ... plus précisément à cause de la nature du texte¹².

Jamais d'appel de note entre deux signes de ponctuation

ESPACES ET GUILLEMETS

-utiliser les guillemets français « et » attention aux espaces insécables après « et avant ». Le blanc insécable se fait en appuyant sur maj ctrl et espace simultanément. Avec les versions récentes de Word, l'espace insécable se fait automatiquement. [For contributions in English, use English quotation marks “like this”, with **no** space separating them from following and preceding words.]

- Ponctuation : la virgule (,) est toujours suivie d'un espace (et jamais précédée). Le point-virgule (;), le double point (:), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) seront précédés d'un espace insécable. [Not valid for texts in English]

CITATIONS TRÈS COURTES : intégrées au texte (caractère times 12) et mises entre guillemets français.

Ex. : ... selon Henri Pirenne « [...] les associations marchandes du XI^e et du XII^e siècle n'ont rien d'exclusivement local³⁴ ». En effet, ...

[For contributions in English, use English quotation marks “like this”, with **no** space separating them from following and preceding words.]

Example: ... according to Henri Pirenne “[...] les associations marchandes du XI^e et du XII^e siècle n'ont rien d'exclusivement local³⁴ ”. Indeed, ...

EMPLOI DES GUILLEMETS :

-Quand la citation est introduite par deux points et forme un tout, la ponctuation qui la termine se place avant les guillemets.

Ex : Henri Pirenne affirme : « Les associations marchandes du XI^e et du XII^e siècle n'ont rien d'exclusivement local³⁴. »

-Quand la citation est fondue dans la phrase, la ponctuation qui termine cette phrase se place après les guillemets.

Henri Pirenne démontre que « [...] les associations marchandes du XI^e et du XII^e siècle n'ont rien d'exclusivement local³⁴ ».

PLACE DANS LE TEXTE DES références brèves des citations :

..... les femmes (IX, v. 1046-1048) : « Endementres que fame ploire/ Pour son ami qu'on met en terre,/ El se pourpense d'autre guerre. »

et non : les femmes : « Endementres que fame ploire/ Pour son ami qu'on met en terre,/ El se pourpense d'autre guerre. » (IX, v. 1046-1048).

CITATIONS LONGUES : Times 11, interligne simple, sans guillemets, justifiées un retrait de 1 cm à gauche et l'appel de note inséré dans la phrase.

Ex. : ... en témoigne la suite de sa carrière :

Si la mort de Charles V le priva d'un commanditaire de choix, le Maître du Policratique n'en poursuit pas moins après 1380 une activité intense et, bien que le fils et successeur du Sage Roi, Charles VI (1380-1424), qui ne fut jamais un bibliophile ardent et qui sombra dans la folie à partir de 1392, ne lui ait confié apparemment aucun manuscrit à illustrer, son carnet de commande resta jusqu'à la fin bien garni. C'était visiblement un artiste lancé et jouissant d'un certain renom auprès de la cour, qui continuait de travailler pour les membres les plus éminents de la famille royale et notamment pour le plus raffiné d'entre eux, Jean de Berry⁵³.

En 1385, le maître...

N.B. Pour une citation à l'intérieur d'une citation utiliser un seul guillemet anglais (' ') (et non ' '). Pour indiquer dans une citation que le texte a été coupé utiliser [...].

CITATIONS ET TRADUCTIONS :

Les citations en langue étrangère, de même que les citations en ancien et en moyen français (textes d'avant 1500), seront suivies d'une traduction en français moderne. (dans un article en anglais d'une traduction en anglais ; et *idem* pour les autres langues).

1) si la citation est courte et intégrée à la phrase : d'abord le texte en langue étrangère entre guillemets, puis entre parenthèses les références aux vers ou aux paragraphes ou aux pages et la traduction entre guillemets :

ex : Scolari affirme que le roi adore dans le temple le « Dio de l'Universo » (fol. 18 r, « dieu de l'univers »).

2) Si la citation intégrée à la phrase est plus longue, rejeter en note d'abord la référence, ensuite la traduction.

Attention pour l'appel de note : jamais entre deux signes de ponctuation.

Ex : Dante voit le Phlégéthon, imaginé comme une rivière de sang bouillant, « la riviera del sangue in la qual bolle / quel che violenza in altrui nocchia¹ ».

3) Si la citation est introduite après deux points, rejeter la traduction en note

L'échange avec Alexandre est rappelé pour souligner l'hypocrisie de Diogène : « ¿Qué importa hacar tantos ascos / del mundo y su pompa altiva, / si todas tus abstinencias / son notoria hipocresía² ? »

4) Si la citation est mise en exergue, voici le mode de présentation :

ex

En effet, selon Alexandre lui-même, la cité a été construite par les diables et c'est sa victoire sur le diable Raan qui lui donne le pouvoir de la prendre :

Seignor, dist Al'x, veez vos la cité
Que ja per nos n'ert prise en tot nostre aé ?

1 *Inferno*, XII, 47-48 : « le fleuve du sang dans lequel bout celui qui a nui aux autres par la violence ».

2 V. 45-48 : « À quoi bon montrer tant de dégoût face au monde et à sa pompe si toutes tes abstinences ne sont que notoire hypocrisie ? »

Diabli ont fait les murs e les tors vif malfé.
Li home ne les femes ne sont encore né
Qui preïssent la ville, ce cuit, per poësté.
Sel saüsse avant ier ans qu'aüsse passé
De la forest Raan lo travail aduré
Ne qu'aüsse al diable conseillé nin parlé,
N'i aüsse mon pié per mon chief aporté,
Ni Vairet mon destrier n'i aüsse amené. (v. 7674-83)

[Seigneurs, dit Alexandre, voyez-vous la cité que nous ne pourrons pas prendre par nous-mêmes ? Les diables en ont fait les murs et les démons vigoureux les tours. Ils ne sont pas encore nés les hommes et les femmes qui pourraient la prendre par leurs propres forces. Si j'avais appris son existence avant-hier, avant d'affronter l'épreuve douloureuse de la forêt de Raan, jamais je n'aurais mené mes pas jusqu'ici, je le jure, jamais je n'aurais conduit ici mon destrier Vairet.]

Si l'on compare en outre la succession des aventures avec celle retracée par Alexandre de Paris, le retour d'Alexandre au Val périlleux se substitue à son ascension céleste.

II. NOTES

UTILISEZ LA FONCTION D'INSERTION DE NOTES AUTOMATIQUES

Les notes seront en **bas de page**.

Caractère times 10, interligne simple, justifié, pas de retrait, un seul espace entre l'appel de note et le texte. Chaque note doit se terminer par un point. Le premier caractère de la note est en majuscule.

-Indication des pages : p. 50-55 ; des **numéros de notes** : p. 35, n. 25 ; **des vers** : v. ; **des colonnes** : col. 32 ; **des folios** : fol. 1 v ; **des manuscrits** : ms. (ms. au pluriel aussi) ; **des feuillets** : f.

Pas de référence imprécise aux pages du type p. 13ss ou p. 13sq

III-Références bibliographiques des études critiques :

Ouvrage : Initiale du prénom, Nom de l'auteur *Titre de l'ouvrage et sous-titre* (Italique) [\[separate title and subtitle by colon\]](#), lieu et année d'édition, page (p.)

Ex. : J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964.

Ne pas mettre donc le nom de l'éditeur ni le titre de la collection.

Majuscule au premier mot pour les titres français ; [à tous les mots importants pour les titres anglais. Respecter les usages courants pour les autres langues.](#)

Pour les volumes consultés en reprint, l'indiquer entre parenthèses : J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964 (reprint 1990)

Article de revue : Initiale du prénom, Nom de l'auteur, « Titre de la contribution » (entre guillemets français), [\[“English quotation marks”\]](#) *Titre de la revue* (Italique), numéro du volume (en chiffres arabes) année (entre parenthèses et sans virgule avant), pages (p.)

Ex. : Henri Pirenne, « De l'état des laïques à l'époque mérovingienne », *Revue Bénédictine*, 46 (1934), p. 165-177.

Mettre tous les numéros de revue en **chiffres arabes**.

Jamais pp.

Jamais p. et suivantes

Contribution dans un ouvrage collectif : Initiale du prénom, Nom de l'auteur (minuscules), « Titre de la contribution » [[“English quotation marks”](#)] suivi de dans [[in pour l'anglais et les autres langues](#)], *Titre de l'ouvrage* (italique), éd., ou s.d., Initiale(s) du prénom, Nom de l'éditeur (minuscules), lieu de publication, année, pages (p.)

Ex. : R. Rouse, « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : le développement des instruments de travail au XIII^e siècle », dans *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, éd. G. Hasenohr et J. Longère, Paris, 1981, p. 115-144.

Les noms des éditeurs des volumes collectifs seront précédés de éd. dans les ouvrages en français, ed. en anglais ; *a cura di* en italien

Pour les lieux d'édition, uniformiser les noms de ville en français dans un article en français, en anglais dans un article en anglais, en italien dans un article en italien...

Quand il y a plusieurs auteurs ou plusieurs lieux de publication, séparer par « et », ou bien par « , » puis par « et » s'ils sont plus de deux. Adapter dans les autres langues

numéros des livres en chiffres romains, numéros des chapitres en chiffres arabes

Répétition d'un renvoi à une même étude/un même texte dans les notes :

-le texte de l'ouvrage ou de l'article peut être abrégé, sans être suivi de points de suspension, et pour les articles en français, indiquer ensuite *op. cit.* pour un ouvrage, art. cit. pour un article.

-si l'on renvoie à une étude citée peu avant, ne pas répéter le titre mais indiquer *ibidem* pour le premier renvoi, *ibid.* pour les éventuels suivants.

[Use **full** bibliographical reference in footnote first time round; in subsequent footnote references use abbreviated (or short) title followed by relevant page or line number. First reference: Deborah E. van Duin, “‘Na man nicht nouber þe riches’: The City of Segar in Sir Gilbert Hay’s *Buik of King Alexander*”, *English Studies*, 77 (1996), p. 517-529. Subsequent references: van Duin, “The City of Segar”, p. 518.]

Présentation des références des manuscrits :

-nom de la ville en français dans un article en français, en anglais dans un article en anglais, en italien dans un article en italien

-nom de la bibliothèque dans la langue « originale »

-cote du manuscrit

-folios le cas échéant

ex :

Londres, British Library, Add. 46701, fol. 8-9

Florence, Biblioteca Laurenziana, Pluteo 90 sup. 98

Pour les imprimés anciens des œuvres littéraires ou historiques citées, indiquer le nom de l'imprimeur

Index des noms propres (œuvres, auteurs, artistes, imprimeurs anciens)

Noms d'auteur/artiste/imprimeur ancien, prénom après le nom sauf pour les personnes nées avant 1500
Italique pour titres d'œuvres, pas d'article en tête

Toujours même forme, graphies, majuscules... pour une même œuvre /auteur. La réalisation de l'index permet de repérer d'éventuelles divergences entre les articles et de les corriger.
Quand deux œuvres portent le même titre, on indique après le titre le nom de l'auteur (cf *Allegoriae* plus loin).

Alexander in Babylon, XX, XX (numéros de page à ajouter manuellement sur les épreuves
Allegoriae d'Arnoul d'Orléans,
Allegoriae de Giovanni del Virgilio,
Amores,
Amorosa visione,
Amphitryon,
Anabase,
Anne de Graville,
Annius de Viterbe,
Anticerberus,
Arrien,
Métamorphoses,
Ovide,
...

Index des manuscrits

Aberdeen

Aberdeen University Library
Ms. 21 (*Polychronicon*), XX

Amiens

Bibliothèque municipale
Ms. 124 (psautier), XX
Ms. 156 (livre liturgique), XX
Ms. 157 (livre liturgique), XX

Amsterdam

Rijksmuseum
Ms. 3042 (*Vœux du Paon*), XX

Baltimore

Walters Art Museum
Ms. W.112 (psautier), XX

Bamberg

Staatsbibliothek
Ms. E III 14 (*Nativitas et victoria Alexandri regis*), XX

Berkeley

University of California, Bancroft Library

Ms. 197 (*Lancelot-Graal*), XX

Berlin

Kupferstichkabinett

Ms. 78C1 (*Roman d'Alexandre en prose*), XX

Staatsbibliothek - Preußischer Kulturbesitz

Mgf 18 (*Flore und Blanscheflur*), XX

Ms. lat. octavo 49 (*Historia de preliis J³*), XX

Ms. Germ. 282 (*Eneasroman*), XX

Ms. grec 297 (oracles historiques), XX

Ms. or. quart. 805 (*Roman d'Alexandre arménien*, annexes de Khatchatour Ketcharétsi ; dit « Recueil de 1535 »), XX

Berne

Burgerbibliothek

Ms. 296 (cycle de *Guillaume d'Orange*), XX

Bologne

Biblioteca universitaria

Ms. 1951 (*Historia de preliis J³*), XX

Ms. 2761 (*Historia de preliis J³*), XX

Bruxelles

Bibliothèque royale de Belgique

Ms. IV 119 (recueil illustré), XX

Ms. IV 453 (livre d'heures), XX

Ms. 79 (*Speculum historiale*), XX

Ms. 118 (*Speculum historiale*), XX

Ms. 4783 (*Pamphile et Galathée*), XX

Ms. 9018-23 (*Bible historiale*), XX

Ms. 9294-95 (*Cité de Dieu*), XX

Ms. 10168-172 (*Faits des Romains*), XX

Ms. 11040 (*Roman d'Alexandre en prose*), XX

Ms. 11142 (*Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*), XX

Ms. 11190-91 (*Vœux du Paon*, ms. P2), XX

Ms. 13076-77 (*Tractatus quartus*), XX

Ms. 14697 (*Tristan*), XX

Ms. 18232 (*Alexander de Rudolf von Ems*), XX

Cambrai

Bibliothèque municipale

Ms. 87 (livre d'heures), XX

Ms. 133 (bréviaire), XX